Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Saint-Pierre-de-Vassols, Quand le patrimoine ouvre la voie de l'emploi



En seulement deux mois, la calade du parvis de l'église de Saint-Pierre-de-Vassols a retrouvé tout son éclat grâce à un chantier d'insertion mobilisant 35 personnes éloignées de l'emploi. Soutenue par la CoVe (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) à hauteur de 5 747€, soit 50% du coût des travaux, cette opération illustre une politique menée depuis plus de 20 ans qui conjugue préservation du patrimoine, formation professionnelle et développement local. Un jardin botanique pédagogique viendra bientôt prolonger cette dynamique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

À Saint-Pierre-de-Vassols, le parvis de l'église paroissiale Saint-Pierre -édifice de style gothique datant du début du 16e siècle, très transformé au 19e siècle- vient de faire peau neuve. Entre le 14 janvier et le 18 mars derniers, la calade -revêtement traditionnel en galets ou pierres taillées- a été entièrement restaurée grâce au chantier d'insertion 'Les Jardiniers du Ventoux', porté par l'Université Populaire Ventoux (UPV), en partenariat avec la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe).



Inauguration du parvis de l'église saint-Pierre de Vassols en présence de Sandrine Raymond, maire de la commune, et de ses élus, d'Alain Constant, président de la CoVe, de Dominique Plancher, vice-présidente déléguée à la Culture et au Patrimoine, ainsi que de Marie-Hélène Enrietto, maire de Modène, de Guy Girard, maire de Crillon-le-Brave, de Stéphane Claudon, maire de Mazan, de Stéphanie Collet, responsable du service Culture et Patrimoine, et de Damien Brunel, directeur de l'Université Populaire Ventoux. Copyright La CoVe.

Le patrimoine, outil d'insertion

Derrière cette restauration patrimoniale ? Un projet plus vaste : permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle, d'acquérir des compétences techniques et de bénéficier d'un accompagnement vers un emploi durable. Ce chantier représente 40 jours de travaux et a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

mobilisé 35 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI). Tous résident sur le territoire de la CoVe et bénéficient, au-delà de leur activité sur le terrain, d'un suivi socioprofessionnel et de formations destinées à favoriser leur retour à l'emploi.

Un outil de politique publique

Depuis plus de 23 ans, la CoVe fait de ces chantiers un outil de politique publique, en accompagnant, ainsi, la restauration du patrimoine communal non protégé, l'entretien des espaces paysagers et la réhabilitation de sites emblématiques, tout en répondant aux enjeux de l'insertion par l'activité économique. Résultat ? Le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires est annoncé comme supérieur à la moyenne nationale. Une réussite qui a valu au partenariat entre la CoVe et l'Université Populaire Ventoux d'être récompensé en 2024 par le Trophée national de la clause d'insertion.

Préserver l'identité des villages

Pour cette opération, la commune a bénéficié du fonds de concours Patrimoine de la CoVe, qui a financé 50% des travaux, soit 5 747€. Une aide qui s'inscrit dans une politique plus large de valorisation du patrimoine des communes membres, souvent confrontées à des budgets limités pour entretenir leurs édifices et espaces publics. En réalité, la restauration des calades ne relève pas seulement de l'esthétique, héritage des savoir-faire provençaux, ces ouvrages participent à l'identité des villages du Ventoux, participant à l'attractivité patrimoniale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Parvis de l'Eglise Saint-Pierre de Vassols Copyright **La CoVe**

Un jardin botanique pour prolonger le projet

Pour autant, l'action ne s'arrêtera pas au parvis de l'église. Dans les prochains mois, la CoVe poursuivra son intervention à Saint-Pierre-de-Vassols avec la création d'un jardin botanique à vocation pédagogique. Le futur espace mettra en valeur les plantes traditionnelles méditerranéennes grâce à des travaux de terrassement et de plantation. Destiné autant aux habitants qu'aux visiteurs et aux scolaires, il offrira un nouvel outil de sensibilisation à la richesse de la biodiversité locale et au patrimoine végétal provençal.

Un engagement renouvelé

Afin de poursuivre ces actions, la CoVe a renouvelé en 2026 son soutien financier à l'Université Populaire Ventoux via une subvention de 40 000€. Désormais le patrimoine vivant, entretenu par des femmes et des hommes qui y trouvent l'occasion de renouer avec une activité professionnelle, retrouvent confiance en eux et se construisent un nouveau parcours. Les vieilles pierres participant à la fondation de leur avenir.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Une délégation coréenne découvre la formation professionnelle française au GRETA-CFA Vaucluse



Dans le cadre du UCN President Summit, qui réunit les présidents d'universités de Corée du Sud chaque année dans le but d'améliorer l'enseignement supérieur, le GRETA-CFA Vaucluse a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

accueilli une délégation coréenne ce lundi 2 juin.

Le GRETA-CFA Vaucluse, en collaboration avec le Lycée professionnel Philippe de Girard, a accueilli hier une délégation de 20 présidents d'universités coréennes dans le cadre de leur UCN President Summit. L'objectif pour les Coréens étaient de partager leurs expériences, mais aussi de découvrir les pratiques françaises en matière de formation professionnelle.

Accueillis à Avignon, les présidents d'universités coréennes ont pu visiter les ateliers pédagogiques et échanger avec les apprenants, les formateurs et les équipes du GRETA-CFA et du lycée autour des enjeux liés à la formation des jeunes et des adultes. Cette rencontre, qui s'inscrit dans l'engagement du GRETA-CFA Vaucluse et du Lycée professionnel Philippe de Girard à favoriser l'ouverture à l'international, a permis de mettre en lumière l'engagement des deux organismes vauclusiens dans la formation des jeunes et des adultes aux métiers d'avenir et d'ouvrir des perspectives de coopération internationale.

Une convention-cadre est en cours d'élaboration pour favoriser des périodes de job shadowing (observation en situation professionnelle), des échanges de pratiques pédagogiques, des visites d'entreprises, ainsi que le développement d'un projet pédagogique commun.

Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels. : « Les TPE et PME se sont appropriées les dispositifs d'apprentissage »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



Une réforme des lycées professionnels engagée pour former au plus près des besoins des entreprises, des dispositifs renforcés en matière d'apprentissage et d'alternance, une nouvelle mouture du contrat de professionnalisation sans limite d'âge en passant par une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) renouvelée et améliorée… Des sujets qui font résonnance dans l'écosystème entrepreneurial en proie aux difficultés de recrutement et à la veille d'une future loi travail. Le point avec Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels.

Les difficultés de recrutement s'affichent comme une des préoccupations majeures de la sphère entrepreneuriale. La formation professionnelle, sous toutes ses formes, peut-elle permettre d'y remédier, du moins en partie ?

Carole Grandjean : C'est notamment un levier à actionner pour pouvoir recruter à court terme. Les dispositifs, aujourd'hui mis en place et en évolution pour répondre aux réels besoins des entreprises,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

peuvent permettre, à une certaine échelle, de tenter de pallier une partie de ces difficultés de recrutements. La réforme des lycées professionnels, en cours, ou encore la continuité des politiques engagées en faveur de l'apprentissage et de l'alternance y participent, mais les choses vont beaucoup plus loin. C'est toute l'approche du monde du travail qui se doit d'évoluer pour faire face aux grandes mutations actuelles et à venir, c'est tout l'objectif de la future loi travail.

Les derniers chiffres de l'apprentissage, près de 840 000 apprentis dans l'Hexagone, tentent à démontrer que la sphère entrepreneuriale s'est appropriée les différents dispositifs, mais est-ce réellement le cas des TPE-PME ?
Huit apprentis sur dix aujourd'hui sont embauchés dans les TPE et PME. Elles se sont réellement (ré)appropriées l'apprentissage et l'alternance et cela concerne tous les secteurs d'activité et les niveaux de diplômes. Nous sommes en bonne voie pour atteindre le million d'apprentis annoncé pour la fin 2027. C'est un signe de la réussite de la loi de 2018 et de la réforme de l'apprentissage engagée dans le cadre de la TVP (Transformation de la voie professionnelle).

Le prolongement jusqu'à la fin 2027 de l'aide de 6 000 € à l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant y est-il également pour quelque chose ?
C'est un soutien que le président de la République a souhaité voir prolonger jusqu'à la fin de son quinquennat. Les entreprises qui recrutent un jeune en apprentissage investissent d'abord du temps et beaucoup d'énergie pour les former et les accompagner. Cet effort financier substantiel est un marqueur politique fort de soutien durable à cette voie de formation.

> « Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. »

L'aspect quantitatif de l'apprentissage ne semble plus être à démontrer, mais les ruptures de contrat sont également présentes. La question de l'accompagnement et du suivi se pose ?
Elles sont primordiales et même si le taux d'insertion post-apprentissage est bon (environ sept apprentis sur dix sont en situation d'emploi après leur parcours), l'accompagnement pendant la formation et post-formation est indispensable tout comme sur la qualité de l'apprentissage. La montée en puissance du nombre d'apprentis exige un véritable effort en faveur du maintien de la qualité des apprentissages. L'apprentissage a fait ses preuves pour l'emploi des jeunes, mais il faut aujourd'hui l'orienter vers les publics qui en ont le plus besoin et notamment les apprentis en situation de handicap.

La réforme des lycées professionnels entrera progressivement en vigueur au début de la rentrée prochaine, les quatre groupes de travail sur le sujet viennent de rendre leur copie, quel est le principal objectif de cette réforme ?
C'est de faire du lycée professionnel une véritable voie de réussite pour les jeunes et de les former au plus proche des besoins des entreprises. Trop de jeunes peinent à trouver un emploi après l'obtention de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

leur diplôme ou décrochent trop rapidement lorsqu'ils poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Il nous faut diminuer le nombre de décrocheurs (deux tiers de décrocheurs scolaires sont issus des lycées professionnels) et rapprocher réellement l'école de l'entreprise pour faire face aux enjeux des compétences. Cette réforme est structurelle et résolument tournée vers les jeunes. L'un des objectifs est de prendre en compte leurs singularités, leur transmettre le goût de l'engagement dans leurs propres parcours, les former aux enseignements généraux et ainsi les préparer à l'emploi et accompagner celles et ceux qui le souhaitent vers une poursuite d'études réussie.



Carole Grandjean. © Emmanuel Varrier-Tablettes Lorraines

À l'occasion des différentes Assises territoriales du travail en vue de la future loi sur le travail, vous avez notamment évoqué la mise en place future d'une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) améliorée. C'est-à-dire ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Il nous faut actuellement faire réellement reconnaître les compétences ! Aujourd'hui, la VAE apparaît comme un dispositif trop complexe et donc peu utilisé. L'idée est d'expérimenter une VAE inversée. Je n'attends pas d'avoir dix ans d'expérience pour faire reconnaître mes compétences. Cette nouvelle VAE permettra la construction d'un parcours de formation en entreprise, en situation de travail et en organisme de formation au plus près des besoins des employeurs. Ces parcours seront accompagnés dans le cadre de cette VAE pour une montée en compétence individualisée. Aujourd'hui, 30 000 parcours annuels de VAE sont comptabilisés, nous souhaitons atteindre les 100 000 d'ici la fin du quinquennat.

Un contrat de professionnalisation sans limite d'âge a été également évoqué. Comment pourrait-il s'articuler ?
C'est l'un des moyens pour permettre, et surtout sécuriser, les transitions et les mobilités professionnelles. Il faut être plus souple et plus efficace pour accompagner ces transitions qui sont de plus en plus présentes du fait des mutations économiques. Changer de métier ou monter en compétences pour réorienter sa vie professionnelle se doit d'être sécurisé. Ce contrat de professionnalisation sans limite d'âge entend répondre à cette problématique. La personne qui souhaite se former, à n'importe quel âge, pourra le faire avec toute l'assurance, financière notamment, nécessaire.

Est-ce un moyen pour pallier la problématique de l'emploi des seniors ?
Ce contrat pourrait s'afficher comme une réponse mais il est indispensable de travailler sur le sujet pour aboutir à un véritable parcours sécurisé.

Propos recueillis par Emmanuel Varrier des Tablettes Lorraines pour RésoHebdoEco

Loi travail en vue…
Repenser le travail ! Objectif affiché de la future loi travail aujourd'hui en cours de préparation et qui pourrait voir le jour d'ici l'été. Un volet conséquent concernera « la formation et l'accompagnement des travailleurs », comme l'a assuré Carole Grandjean, ministre déléguée à l'Enseignement et la formation professionnels, à l'occasion des Assises territoriales du travail dans le Grand Est, le 28 février dernier sur le campus de Maxéville du Pôle Formation de l'UIMM Lorraine. « Cette loi est l'occasion de repenser l'approche du travail qui doit s'ajuster aux grandes mutations économiques, écologiques, démographiques et numériques (…) Une approche plus territoriale vis-à-vis du travail est nécessaire. L'enjeu consiste notamment à déployer un dialogue social territorial permettant de s'ajuster à l'histoire, aux perspectives et au choix de chaque territoire. »

VAE : un groupement d'intérêt public
Une VAE (Valorisation des acquis de l'expérience) inversée ! C'est l'un des vastes chantiers engagés aujourd'hui par le gouvernement, histoire d'en faire un réel levier de l'évolution professionnelle. Un groupement d'intérêt public est en train de se dessiner. Ce nouveau dispositif pourrait être opérationnel à partir de septembre prochain.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Le Greta-CFA Vaucluse affiche ses réussites



C’est au Château des trois fontaines à Pernes-les-Fontaines que le Greta-CFA de Vaucluse a décidé de mettre à l’honneur le parcours de réussite de ses stagiaires et apprentis. En tout, entre les apprenants, les équipes pédagogiques, les entreprises et les partenaires plus d’une quarantaine de personnes sont montées sur scène pour présenter les parcours exemplaires réalisés dans le cadre des 124 formations proposées par le Greta-CFA 84.
De l’automobile à l’industrie, du tertiaire et tertiaire supérieur à l’hôtellerie-restauration, de l’industrie au médico-social, de l’hygiène-propreté à la sécurité en passant par les langues ou bien encore la maintenance et la logistique, près de 200 personnes ont assisté à la mise en avant de ces réussites de parcours d’insertion professionnelle.

« Un organisme de service public de formation aux services des entreprises. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



« Cette soirée des réussites, c'est aussi l'occasion de faire connaissance et de créer du lien avec les chefs d'entreprises », explique Catherine Deman, présidente du Greta-CFA Vaucluse.
Une ouverture vers le monde économique locale que confirme Emmanuelle Robert, la directrice opérationnelle de cette structure accueillant 1 800 stagiaires et 900 apprentis chaque année : « Nous sommes un organisme de formation qui est aussi un organisme de service public aux services des entreprises. »
Alliant depuis 3 ans maintenant l'apprentissage à la formation le Greta-CFA Vaucluse est précurseur en la matière dans l'académie d'Aix-Marseille. Pour cela, la structure vauclusienne, qui dispose d'une quarantaine de lieux de formation, peut s'appuyer sur une équipe de 600 collaborateurs et formateurs. De quoi afficher des taux de réussite aux examens de 87% ainsi qu'un taux d'insertion professionnel de 74% dans les 6 mois qui suivent l'obtention des diplômes allant du CAP au Master en passant par le baccalauréat, le BTS et licence.

Découvrez ici les interviews vidéos de cette "soirée des réussites"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



GRETA-CFA Vaucluse

Lycée Philippe de Girard — 138, Av. de Tarascon - — 84819 Avignon
T. 09 69 39 44 84
info.greta-cfa-84@ac-aix-marseille.fr

Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

Lieu(x) de formation

Apt	Le Pontet
Avignon	Orange
Bollène	Pierrelatte
Carpentras	Saint-Rémy-de-Provence
Cavaillon	Sorgues
Chateaurenard	Valréas
L'Isle-sur-la-Sorgue	Vedène

(Vidéo) Portes ouvertes, l'Afpa propose de réfléchir à son avenir professionnel ce jeudi 16 septembre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026



L'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) propose des portes ouvertes jeudi 16 septembre sur le thème : 'Réfléchir à votre projet professionnel'

Quels sont les secteurs qui recrutent ? Quels sont les métiers de demain ? Peut-on réussir sans diplôme ? Comment rebondir après un échec scolaire ? Comment suivre une formation ? Quels sont les financements possibles ? Comment utiliser son CPF (Compte Personnel de Formation) ? Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel ? Vous avez besoin de conseils ? Vous voudriez échanger sur vos envies et aspirations ? Vous venez d'obtenir votre premier diplôme, de suivre une formation en alternance ; vous voulez entrer rapidement dans la vie active, (re)trouver un emploi, Changer de métier, Gagner en compétences, Evoluer professionnellement, ou faire valider votre expérience ?

Ce qui se passera

Ce sera l'occasion de trouver en un même lieu des informations fiables sur la formation professionnelle ; de bénéficier d'un accompagnement personnalisé ; de découvrir nos plateaux de formation ; d'échanger avec nos formateurs et stagiaires et d'assister à des ateliers ou des conférences.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

Et aussi

Formation qualifiante, professionnalisante, en alternance, certificat de qualification professionnelle … avec les parcours diplômants ce sont plus de 400 formations proposées du niveau 3 (CAP/BEP) au niveau 6 (bac + 3 / +4) dans les secteurs du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration, du commerce, des services à la personne. Et aussi dans les nouveaux métiers du numérique, de l'industrie du futur, de l'intelligence artificielle, de la transition énergétique et écologique, du tourisme et du territoire…

Journée Portes ouvertes. Centre Afpa d'Avignon. Inscription ici. Réception de 9h à 12h. 56, avenue Emile Zola, 84 130 Le Pontet 09 72 72 39 36

MH